

l'ACDI, dont les trois thèmes-cibles sont les droits de la personne, le développement démocratique et la réduction de la pauvreté, a permis d'appuyer des projets dans les domaines de la violence contre les femmes, le soutien de l'enfant, l'éducation des électeurs, la formation professionnelle des handicapés (en particulier les victimes de mines antipersonnel), l'enseignement des droits de la personne dans les écoles, et la promotion de groupes de jeunesse communautaires. Le Fonds canadien d'initiatives locales permet d'appuyer des projets locaux, y compris dans le domaine des droits de la personne.

Dans un discours sur la situation des pays, le Canada a exprimé sa préoccupation face à la situation des droits de la personne au Salvador à la 52^e session de la Commission des droits de l'homme et à la 51^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, devant la troisième Commission. Aucune résolution n'a été adoptée par la Commission des droits de l'homme concernant la situation au Salvador.